



Assemblée générale

Distr. LIMITEE

A/48/L.36/Add.1 20 décembre 1993 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session Point 38 de l'ordre du jour

ELIMINATION DE L'APARTHEID ET INSTAURATION D'UNE AFRIQUE DU SUD UNIE, DEMOCRATIQUE ET NON RACIALE

Allemagne, Angola, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Espagne, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Islande, Japon, Malaisie, Maroc, Namibie, Népal, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Suède, Turquie, Zambie et Zimbabwe: projet de résolution

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud

<u>Additif</u>

<u>Ajouter</u> les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

<u>Bénin, Chine, Costa Rica, Jamahiriya arabe libyenne, Panama</u> et <u>Ukraine</u>
